# **GIRO.COM**

www.giromagny.fr

**Novembre 2025** 



## Le mot du Maire



**Depuis plus d'un siècle,** en dehors des épisodes de guerres, l'espérance de vie dans notre pays a tendance à s'accroître au fil des ans. Toutefois, depuis le nouveau millénaire, la durée de vie en bonne santé tend au contraire à se réduire, en raison semble-t-il d'une sédentarité excessive et de l'effet « canapé ».

En regard de cette situation, depuis quelques années, la ville fait un effort conséquent pour améliorer son environnement, étendre et élargir son espace piétonnier et cyclable, sécuriser la marche à pied, des facteurs qui, sans être exhaustifs, semblent essentiels pour la qualité de vie et un maintien en bonne santé.

Dans cet esprit, **la municipalité a donc engagé** un programme général de « verdissement » de notre environnement urbain. Toutefois, il faut bien admettre que la nature est plus complexe à maitriser que le béton : conflit entre les racines des arbres et les réseaux souterrains, ramassage des feuilles, taille d'entretien, ... et par conséquent que cette orientation implique des programmes d'entretien pour lesquels nous ne sommes pas encore bien préparés. En outre, il est aussi nécessaire de prendre en compte le fait que les arbres ne sont pas éternels et peuvent aussi présenter un danger. Ce n'est bien sûr pas encore le cas des arbres nouvellement plantés mais ceux qui l'ont été il y a un siècle environ commencent à se rappeler à notre bon souvenir.

La décision d'abattre un arbre n'est toutefois pas facile à prendre dans la mesure où il faut pouvoir apprécier finement son état sanitaire. De plus, cette action générera inévitablement des émois chez certaines personnes si elle semble trop précoce ou, au contraire, se traduira par une chute dont les conséquences peuvent s'avérer dramatiques si elle est trop tardive. Ce sont des situations (heureusement non dramatiques) que notre ville a connues ces derniers temps. Sur avis des spécialistes forestiers nous avons dû nous résoudre à abattre, pour des raisons de sécurité, les épicéas scolytés du parc Mazarin, et pour certains cette action était prématurée. Selon les mêmes avis, il nous a aussi été conseillé d'abattre plusieurs arbres au parc du Paradis des Loups, une action qui était donc prévue au début de l'année 2026, en coordination avec les travaux d'aménagement du secteur. Et là, la programmation s'est avérée malheureusement trop tardive puisqu'un arbre est tombé sans attendre notre action, ce qui a provoqué tout autant d'émoi.

**Agir en la matière n'est donc pas simple** et il semble à cet égard important de réaliser que les situations qui impliquent des éléments naturels sont souvent entourées d'incertitudes ; les décisions les concernant ne sont donc pas évidentes à prendre!

Christian CODDET



#### Les animations du mois de novembre

Vendredi 31 et samedi 1er : Halloween au Fort. 🦋 🌂



**Dimanche 2 : Halloween au Fort**, visite des décors sans les figurants, de 14h à 16h. Réservations sur Helloasso.

Les 4 -5- 6 : Bourse de Noël de l'association familiale du canton de Giromagny

Dépôts: le 4 novembre sur rdv au 06 88 20 32 75

Ventes : le 5 novembre de 9h à 18h -

le 6 novembre de 9h à 11h30. Espace de la Tuilerie.



**Mardi 4 :** Après-midi récréative des aînés - Salle du conseil - de 14h à 17h



Samedi 8 : Élection de Miss Excellence Franche-Comté 2025. Qui succédera à Amandine Grappe ? 20h30 - Espace de la Tuilerie.

Réservation des places sur Helloasso.

**Mardi 11 :** Présentation du numéro 53 de **la revue** *La Vôge*, conférence de R. Bernat et J-C Pereira : « La ceinture fortifiée belfortaine 1874-1918 ». À 16h - Espace de la Tuilerie Entrée libre.

Samedi 22 : Défilé et cérémonie à l'occasion de l'anniversaire de la Libération de Giromagny. Départ du défilé à 16 h depuis la place De Gaulle. Moment convivial après la cérémonie à la salle du Conseil.

Mardi 25 : Troisième après-midi « Alors on danse » Billy Carvalho initie les participants à plusieurs pas de danse, avant de les faire évoluer sur des airs de valse, de tango, de salsa... Organisé par le CCAS - Ouvert à tous - Entrée libre - Espace de la Tuilerie - à partir de 14h.

**Jeudi 27 : « Du soleil vers les nuages »** théâtre débat destiné aux 60 ans et plus pour positiver au quotidien - Salle du conseil - de 14h30 à 16h30 - Entrée libre - inscription obligatoire auprès du CCAS :

• 03 84 27 14 80 ou ccas@giromagny.fr

# Conseil Municipal : séance du 09 octobre

Douze conseillers étaient présents et 2 représentés pour cette première séance d'automne qui comportait un copieux menu de plus de 20 points à l'ordre du jour. Seuls les principaux seront donc évoqués ici.

**En ouverture de séance** le Conseil accueille le cabinet Fanny Cassani chargé du projet d'aménagement de la cour de l'école Dr. Benoît pour une présentation et une validation des esquisses avant la réalisation des études de détail. Lauréat de l'appel à initiatives du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges en 2024, ce projet bénéficie d'un accompagnement technique et pédagogique du Parc et s'appuie sur une démarche de concertation avec les élèves, les enseignants et les parents. La maîtrise d'œuvre a prolongé cette dynamique participative en intégrant les propositions issues de la concertation, en organisant un atelier avec les enfants au mois de juin et en présentant le projet lors du conseil d'école. Ce projet s'inscrit ainsi dans un double dynamique : celle de la transition écologique, par la végétalisation et la gestion durable de l'eau, et celle de l'éducation, par la création d'un environnement plus inclusif, stimulant et adapté au développement des enfants. Après échanges le Conseil approuve les orientations données au projet. Dans la foulée le conseil se penche sur la situation de la friche de l'ex « Number One » acquise par la ville en 2018, dans le cadre d'un portage assuré par l'Etablissement Public Foncier du Doubs. Ce portage reste coûteux pour la ville et jusqu'à ce jour les échanges conduits avec des aménageurs potentiels n'ont pu aboutir en raison du problème posé par la valeur du terrain et l'état de la friche. En dépit d'une situation plutôt morose de l'immobilier un projet d'aménagement portant sur une vingtaine de maisons semble toutefois en passe d'aboutir avec la SEM IDEHA. Le Conseil se prononce favorablement sur les orientations de ce projet qui pourrait se concrétiser au début de

Après avoir pris connaissance du rapport annuel du SERTRID et du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion du patrimoine monumental en Bourgogne-Franche-Comté puis apporté son appui au Centre de Ressources Territorial porté par la résidence saint-Joseph (un dispositif qui vise à permettre aux personnes âgées de séjourner le plus longtemps possible chez elles grâce à un accompagnement renforcé à domicile) le Conseil aborde la situation du bâtiment de l'ancien « Café du Nord » qui constitue une friche disgracieuse à l'entrée Nord du centre-ville et un obstacle important à la circulation des piétons. Les études réalisées par le cabinet

l'année prochaine.

« Sortons du Bois » proposent de remplacer le bâtiment par un square et un parking paysager afin de concilier les besoins fonctionnels et les enjeux environnementaux : le trottoir sera élargi, en continuité des aménagements existants au nord et au sud, et donnera accès à un petit square équipé d'un banc, d'arceaux vélo et d'une fontaine à eau ; l'ensemble sera complété par un parking paysager de 8 places, dont une place PMR. Pour des raisons économiques la réalisation est prévue en deux phases : 1) Rétablissement de la continuité piétonne avec démolition du bâtiment et élargissement du trottoir pour un montant de 66 k€ à lancer dans les prochains mois ; 2) Aménagement du parking paysager et du square après consolidation du financement. Le Conseil approuve ces orientations à l'unanimité.

Le point suivant aborde le sujet de l'avenir de nos équipements publics en considérant le fait que la ville dispose encore d'une part importante de son réseau électrique en fils nus. Aujourd'hui, la résorption de cette situation est devenue un préalable aux aménagement routiers adjacents, en particulier sur les routes départementales pour lesquelles l'action de la ville est contrainte. Il est donc nécessaire d'anticiper les programmes du Conseil Départemental sachant que l'enfouissement des fils nus, qui constitue une priorité pour la sécurité des réseaux, peut bénéficier de subventions importantes. Dans les années qui viennent notre attention devra se porter en particulier sur le faubourg d'Alsace, entrée est de la ville, qui devrait accueillir bientôt une nouvelle piste cyclable venant de l'est via Anjoutey. Cette piste devant atterrir au voisinage du rond-point d'Intermarché, il reviendra alors à la ville de compléter cet équipement par un raccordement au maillon de l'avenue de Schwabmünchen et une extension jusqu'au collège Val de Rosemont. Compte tenu des délais d'action il apparait judicieux d'anticiper cette arrivée par une préparation du terrain et donc de lancer une étude d'enfouissement des réseaux dans le secteur auprès de Territoire d'Énergie 90 qui détient la délégation de gestion de notre réseau. Le Conseil approuve le lancement de cette étude à l'unanimité.

Les autres points de l'ordre du jour, encore nombreux, ne portent pas de discussions particulières : - Ajustement de certains tarifs communaux prenant en compte l'évolution des situations ;

- Convention pour l'ancrage d'un système de vidéoprotection ;
- Convention de servitude avec ENEDIS pour des ouvrages souterrains;
   Convention de service avec le centre de Gestion;
- Création de nouveaux points de nourrissage par l'association « les Chatmagnys) ; Convention France Services Giromagny avec la Mission Locale ; Renouvellement des conventions France Services avec les partenaires locaux ; Mise en place d'un nouveau règlement intérieur pour l'utilisation de la halle sportive et culturelle ; Mise en place d'un nouveau règlement intérieur pour l'utilisation du gymnase Lhomme ; Convention avec l'ONF pour la commercialisation de bois en contrats d'approvisionnement ;
- Modification mineure du budget de l'activité de l'exploitation forestière afin de prendre en compte des travaux imprévus d'entretien de voies suite aux récents orages ; Approbation de l'état d'assiette des coupes forestières 2026 proposées par l'ONF (parcelles 15 et 16) ; Rattrapage d'un dossier de demande de subvention égaré avec attribution d'une subvention de 100 € aux Amis de l'Orque de Giromagny.

**Avant la clôture de séance**, le Conseil prend connaissance des statistiques de la communication communale sur les réseaux sociaux et découvres les premières esquisses du projet d'aménagement du secteur Saint-Pierre/Casernes établies par l'agence d'urbanisme du territoire (AUTB) à laquelle cette étude a été confiée. Le rapport correspondant est attendu avant la fin de l'année. Après un point sur le calendrier des travaux en cours le maire informe le conseil que la ville s'est hissée sur la 2<sup>ème</sup> marche du podium régional des villes agissant en faveur du vélo, en particulier grâce à l'investissement du personnel communal dans l'utilisation de ce mode de transport.









## Mon commerce à Giromagny

#### La Maison du Mont Jean

#### Les escargots made in Giromagny!

Ils ne sont pas pressés, mais ils font parler d'eux! Les escargots de La Maison du Mont Jean ont élu domicile au pied du Ballon d'Alsace, apportant une touche de gourmandise et de terroir à Giromagny. Ouverte depuis mai 2025, cette ferme est le fruit de la passion et du savoir-faire d'Anne-Claire Salomon, une Giromagnienne revenue sur ses terres pour devenir hélicicultrice pour élever et cuisiner ses propres escargots. Après près de vingt ans passés dans les cuisines du prestigieux hôtel Le Majestic à Cannes où elle a travaillé aux côtés du

### LA MAISON DU MONT JEAN

- **Q** 06 24 20 27 83
- Toute l'année sur RDV En décembre Mercredi et Samedi 10h - 12h / 14h - 18h Dimanche 10h - 12h
- @ nenesse s@hotmail.fr
- La maison du Mont Jean
- lamaisondumontjean

chef étoilé Pierre Gagnaire, Anne-Claire a choisi de changer de vie et de renouer avec ses racines. « Il y a • 5 rue du Mont Jean Giromagny une dizaine d'années, une conversation avec mon papa m'a donné envie de me lancer dans l'héliciculture. Aujourd'hui, ce rêve est devenu réalité » raconte-t-elle. A la Maison du Mont Jean, tout est local ou presque : les escargots grandissent dans un cadre verdoyant, avant d'être cuisinés sur place avec du beurre du Doubs, du

> persil du jardin et de l'ail violet de la Drôme. Résultat : des produits savoureux et authentiques, vendus en douzaines, en coquille ou en fromentine, à la bourguignonne. Et l'histoire ne fait que commencer : dès l'été prochain, Anne-Claire espère ouvrir son parc à la visite, pour permettre aux curieux de découvrir les coulisses de l'élevage et de goûter à une expérience unique au plus près de la nature.

> Une belle aventure locale, entre nature, savoir-faire et gourmandise... à savourer sans se presser!





# La restauration de l'église

#### Un effort collectif, hier comme aujourd'hui.

En 1857, avant de bâtir l'église actuelle, l'abbé Bidaine lanca une souscription : ouvriers et petits paysans réunirent 30 000 francs pour voir s'élever leur église. Aujourd'hui, l'histoire se répète : une collecte avec la Fondation du patrimoine est en cours pour la restaurer.

Grâce à la sélection de notre église parmi les 100 édifices retenus au niveau national dans le cadre du « Fonds Patrimoine religieux », vos dons bénéficient d'une déduction fiscale exceptionnelle de 75 % sur l'impôt sur le revenu jusqu'au 31 décembre 2025 (au lieu de 66 % ensuite). Concrètement, un don de 250 € ne vous revient qu'à 62,50 €.

#### Vous pouvez faire un don :

- Sur le site : fondation-patrimoine.org/les-projets/eglisesaint-jean-baptiste/79476 (par CB ou virement)
- Ou par chèque, en retournant un bulletin de don (disponible à l'église et à la mairie) à l'adresse suivante :
- Fondation du Patrimoine Délégation BFC
- BP 70289 75867 Paris Cedex 18

#### Nos agents France services peuvent vous aider.



▶ Je donne!

Pour la restauration de

l'église Saint-Jean-Baptiste de Giromagny

Territoire de Belfort

## La vie communale en images



Le 11, le stand de sensibilisation au dépistage animé par les professionnels de santé a accueilli 109 personnes, tandis que la marche encadrée par le Club vosgien a réuni 60 participants.



Du 11 au 18, 55 personnes ont participé au séjour dans le Lubéron, organisé par le CCAS de la commune

# Giropratique

Mairie: 03 84 27 14 18 **ENEDIS:** 09 72 67 50 90 GRDF: 0 800 47 33 33

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 16 Urgence assainissement: 06 46 21 42 64

Médecin de garde: 116117

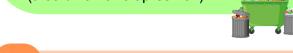
Tous les vendredis, permanence des finances publiques en mairie 10h/12h-14h/17h sur rdv



-Mercredis 5 et 19 : Collecte des ordures ménagères

(à sortir la veille après 18h)

-Jeudis 13 et 27 : Collecte des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)



Après-midi récréative des aînés - Mairie - 14h

Mar 4 Jeu 6 Bourse de Noël (voir annonce)

Jeu 6 Conseil Municipal - Salle du Conseil -Mairie - 20h

Sam 8 Élection Miss Excellence Franche-Comté (voir annonce)

Dim 9 « Pardon » Danse Théâtre du Pilier - 17h

Mar 11 Commémoration de l'Armistice -Square du Souvenir - 10h

**Mar 11** Conférence et présentation de La Vôge (voir annonce)

Mer 12 Les rendez-vous+ Malins France Handicap - Mairie - 14h

Mer 12 Atelier Jouons la Réno - Salle du Conseil - 10h à 12h et 14h à 17h30 - entrée libre

« Francoeur + Cafarnaüm » Chanson -**Dim 16** Théâtre du Pilier- 17h

Mar 18 Passage de la déchèterie mobile - rue de la Gare - 12h/19h

Jeu 20 Don du sang - Espace de la Tuilerie

Sam 22 Anniversaire de la Libération (voir annonce)

Mar 25 Après-midi « Alors, on danse » Espace de la Tuilerie - 14h

Mer 26 Cinéma « 13 jours 13 nuits » Espace la Savoureuse - 20h

Jeu 27 Théâtre du soleil derrière les nuages (voir annonce)

## Découvrez les bases de la rénovation énergétique en vous amusant!

Leroy Merlin propose un atelier-conseil où vous apprendrez à choisir les bons matériaux et à identifier les solutions adaptées à votre maison.

Durée de l'atelier : environ 1 heure.

Le mercredi 12 novembre, permanence de 10 h à 12 h et de

14 h à 17 h 30 - entrée libre, mairie.

## Retour sur votre ressenti



Le Baromètre vélo 2025, grande enquête citoyenne portée par la FUB, a recueilli plus de 334 000 réponses à travers la France. Parmi les 2 646 communes qualifiées dont les résultats ont été analysés, Giromagny se distingue en figurant dans le Top 3 régional avec une note de 3,85 (catégorie C), traduisant un climat vélo plutôt favorable. Un résultat encourageant, qui souligne les efforts réalisés et conforte la commune dans sa démarche en faveur des mobilités douces.

## Tribune libre de Cyrille Coulon

#### La vieille passerelle et le jeune pont

Une passerelle sympathique qui courait bien heureuse Le jour et la nuit par-dessus la Savoureuse

Sans savoir qu'elle vivait hélas ses derniers jours Elle qui conduit bien des gens, de la place et du bourg

Les culottes courtes aux premiers jours de juillet La ménagère son cabas, les jours de marché

Le promeneur à toutou qui avait grand besoin Le trotteur à nounou puis la canne et l'ancien

Depuis les grandes eaux et son madrier mouillé Elle était devenue métallique histoire de bien rouiller

Un jour les engins pour dynamiser le bourg Commencèrent par creuser et paver alentour

La maison Mazarin qu'on avait déboisée Avait grand besoin d'un ouvrage élancé

À quelques sauts de truites de notre condamnée Un imposant tablier à poutrelles enrobées

Tendait son treillis et son arc bouté Se gaussait d'un cousin sous le grand TGV

Que vous êtes beau que vous êtes bétonné Si votre damage se rapporte à votre jambage Vous êtes le phénix de la cité

Le pont très flatté venta ses culées Il pourrait sans effort et d'une seule enjambée

Faire passer les touristes, les vélos, les autos À pédales il s'entend car c'est plus écolo

À ces mots la passerelle qui n'en avait que fer Lui dit qu'elle faisait tout autant mais sûrement pour moins cher

Inspiré de Jean de La Fontaine

Directeur de publication : Christian Coddet Crédits photos : Patricia Vuillaumié Mise en page / distribution : Mairie de Giromagny Impression : ExaPrint

Rédaction : Christan Coddet, Marie-Noëlle Marline Ont participé à ce numéro : L-A Perrez, CCI 1700 exemplaires - N°265 - Dépôt légal 11/2025